

**Demande de modification temporaire
de la réglementation de la circulation
routière**

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Je soussigné(e),

Nom

☎ privé

Prénom

☎ bureau

N°, rue

☎ mobile

C.P. localité

@ e-mail

demande la modification temporaire de la réglementation de la circulation routière comme suit:

Motif pour la modification temporaire sollicitée

Date début

début à

heures

Date fin

fin à

heures

Situation et modification sollicitée

Esquisse

_____, le _____
(localité)

(date)

(signature)

Important:

Toutes les demandes de modification temporaire de la réglementation de la circulation routière sont à remettre au secrétariat du service technique (Bureau D103 / fax: 51 80 80-650) de la commune de Bettembourg au moins **5 jours ouvrables** à l'avance.

L'autorisation pour la modification temporaire du règlement de la circulation est assujettie à une taxe de chancellerie de 30 €, conformément au règlement taxes et redevances relatif au traitement de dossier en matière d'urbanisme du 19 décembre 2014.

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez contacter Monsieur Robert Pater du service technique au numéro 51 80 80-254.

